



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme
et de l'aménagement

Affaire suivie par Véronique LAMENDE
Tél. 05-55-44-18-76

Mél : veronique.lamende@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 15 OCT. 2014

Extrait de décision de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Lors de sa réunion du 13 octobre 2014, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé d'accorder l'autorisation à la société SB DEVELOPPEMENT dont le siège social se situe 78 avenue Ledru Rollin 75012 PARIS, de procéder à la création d'un point de vente alimentaire d'une surface de 2249,96 m² situé rue de Longchamp sur la commune de Couzeix.

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie de Couzeix.

Pour le Préfet,

POUR LE PRÉFET,
LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ,


Gérard JOUBERT